

COMMUNES DE MOURENX, NOGUERES,
OS-MARSILLON et PARDIES

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
DES PLATEFORMES SOBEGI et ARYSTA

CARTE DES NIVEAUX D'EFFETS
THERMIQUES

Echelle : 1/5000

Direction
Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
Hélioparc Pau Pyrénées
2, av. du Pdt Angot
64053 PAU Cedex 9

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer des
Pyrénées Atlantiques

Service
Aménagement,
Urbanisme
et Risques
Cité administrative
Boulevard Tournasse
64032 PAU Cedex

DOCUMENT SOUMIS A DELIBERATION
DES PERSONNES et ORGANISMES ASSOCIES

LEGENDE

- Limite du périmètre d'exposition aux risques
- Limite de communes
- Emprise foncière des entreprises sources (plate forme)

- Zone thermique danger significatif allant jusqu'à 1000 [KW/m²] 40 .s
- Zone thermique danger grave allant jusqu'à 1800 [KW/m²] 40 .s
- Zone thermique danger très grave au-delà de 1800 [KW/m²] 40 .s

OS-MARSILLON

ARTIX

PARDIES

MOURENX

NOGUERES

